

Caractéristiques des étudiants étrangers de niveau postsecondaire qui ne se sont pas inscrits à un programme d'études postsecondaires financé par l'État



par Youjin Choi et Feng Hou

Date de diffusion : le 22 novembre 2023

Comment obtenir d'autres renseignements

Pour toute demande de renseignements au sujet de ce produit ou sur l'ensemble des données et des services de Statistique Canada, visiter notre site Web à www.statcan.gc.ca.

Vous pouvez également communiquer avec nous par :

Courriel à infostats@statcan.gc.ca

Téléphone entre 8 h 30 et 16 h 30 du lundi au vendredi aux numéros suivants :

- | | |
|---|----------------|
| • Service de renseignements statistiques | 1-800-263-1136 |
| • Service national d'appareils de télécommunications pour les malentendants | 1-800-363-7629 |
| • Télécopieur | 1-514-283-9350 |

Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle que les employés observent. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1-800-263-1136. Les normes de service sont aussi publiées sur le site www.statcan.gc.ca sous « Contactez-nous » > « [Normes de service à la clientèle](#) ».

Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population du Canada, les entreprises, les administrations et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques exactes et actuelles.

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada

© Sa Majesté le Roi du chef du Canada, représenté par le ministre de l'Industrie, 2023

Tous droits réservés. L'utilisation de la présente publication est assujettie aux modalités de l'[entente de licence ouverte](#) de Statistique Canada.

Une [version HTML](#) est aussi disponible.

This publication is also available in English.

Caractéristiques des étudiants étrangers de niveau postsecondaire qui ne se sont pas inscrits à un programme d'études postsecondaires financé par l'État

par Youjin Choi et Feng Hou

DOI: <https://doi.org/10.25318/36280001202301000004-eng>

La croissance rapide du nombre d'étudiants étrangers a éveillé un grand intérêt du public et suscité des inquiétudes importantes quant à son incidence sur les établissements d'enseignement, le marché de l'emploi et le logement abordable au Canada. Pour bien comprendre cette incidence, il faut en savoir davantage relativement à la fréquentation scolaire des étudiants étrangers et à leur activité sur le marché du travail. Selon des études antérieures de Statistique Canada, le nombre d'étudiants étrangers inscrits dans des établissements d'enseignement postsecondaire financés par l'État était moins élevé d'environ 20 % à 30 % que le nombre de titulaires de permis d'études postsecondaires (Choi et Hou, 2023; Frenette, Lu et Chan, 2019). Cependant, peu de renseignements existent concernant les titulaires de permis d'études qui ne se sont pas inscrits à un programme d'études postsecondaires financé par l'État. Nous ne savons pas s'ils sont demeurés au Canada et, si c'est le cas, quelles étaient leurs principales activités. Le présent article vise à étudier ce secteur moins connu.

L'article permet d'abord d'améliorer l'estimation du nombre de titulaires de permis d'études postsecondaires qui n'étaient pas inscrits dans un établissement d'enseignement postsecondaire financé par l'État. Il existe certaines limites dans les estimations antérieures qui étaient basées sur la comparaison au niveau agrégé du nombre d'étudiants étrangers dans le Système d'information sur les étudiants postsecondaires (SIEP) au nombre de titulaires de permis d'études dans la Base de données longitudinales sur l'immigration (BDIM). Le SIEP porte sur la population qui a reçu une formation postsecondaire après s'être inscrite dans un établissement d'enseignement postsecondaire financé par l'État. La BDIM contient des renseignements sur le nombre total de titulaires de permis d'études au cours d'une année civile donnée. Quant au nombre d'étudiants étrangers dans le SIEP, il comprend les titulaires de permis d'études, les personnes ayant un autre type de visa et celles n'ayant aucun type de visa, et peut donc mener à la surestimation du nombre de titulaires de permis d'études. De plus, certains titulaires de permis d'études peuvent ne pas s'être inscrits au cours d'une année civile, mais s'être inscrits plutôt au cours d'une année précédente ou subséquente. Par conséquent, le nombre d'étudiants étrangers figurant dans le SIEP pour une année donnée peut être une sous-estimation du nombre de titulaires de permis d'études qui se sont déjà inscrits dans un établissement d'enseignement postsecondaire financé par l'État. Le présent article comble ces limites étant donné que l'on compte directement les titulaires de permis d'études dans le SIEP en fonction du couplage entre la BDIM et le SIEP.

En outre, le présent article repose sur des données sur les permis de résidence temporaire tirées de la BDIM et des données fiscales tirées du Fichier de données longitudinales sur la main-d'œuvre pour déterminer si les titulaires de permis d'études ne figurant pas dans le SIEP (ci-après appelés « titulaires de permis d'études non inscrits ») figurent dans d'autres données administratives, ce qui pourrait indiquer leur présence au Canada. Il compare également leurs renseignements sociodémographiques et leurs renseignements concernant l'activité sur le marché du travail avec ceux des titulaires de permis d'études dans le SIEP (ci-après appelés « titulaires de permis d'études inscrits »). L'accent est mis sur les titulaires de permis d'études qui détenaient des permis d'études postsecondaires au cours de l'année civile 2019, soit la dernière année avant la pandémie de COVID-19¹. L'année civile 2019 concerne les années scolaires 2018-2019 (janvier à août) et 2019-2020 (septembre à décembre) dans le SIEP. Les titulaires de permis d'études postsecondaires étaient analysés séparément en quatre groupes selon le niveau d'études prévu : études postsecondaires non universitaires (certificat, diplôme et grade d'études appliquées d'un cégep ou d'un collège); baccalauréat; maîtrise ou doctorat; autre².

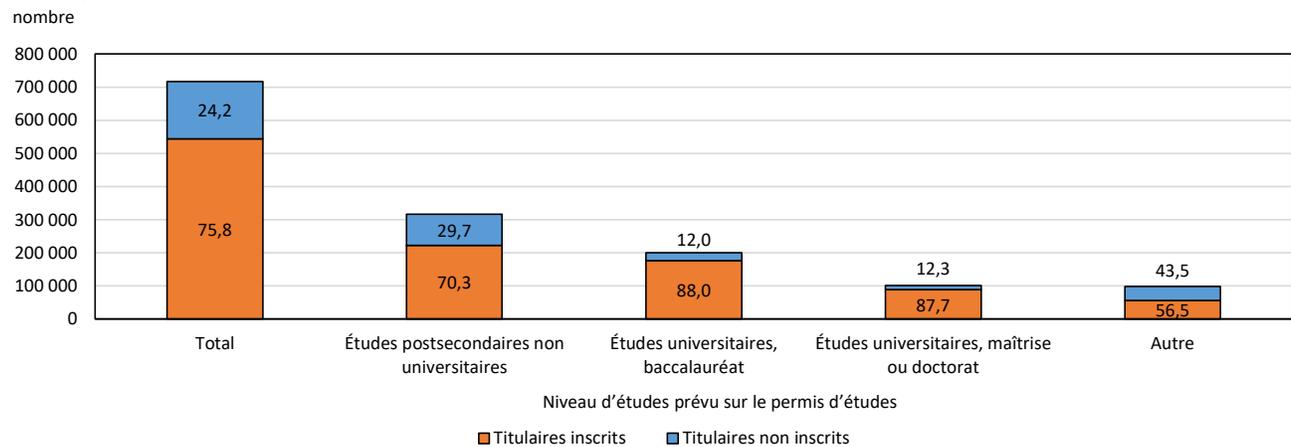
Environ le quart des titulaires de permis d'études postsecondaires en 2019 ne s'étaient pas inscrits à un programme d'études postsecondaires financé par l'État, et plus de la moitié participaient probablement à d'autres activités d'études ou de travail

Dans le cadre de la présente étude, si une personne ne figure pas dans le SIEP, cela indique qu'elle ne s'est pas inscrite dans un établissement d'enseignement postsecondaire financé par l'État depuis au moins 2009^{3,4,5}. Une raison possible de l'absence dans le SIEP est l'inscription dans des établissements d'enseignement postsecondaire privés, qui sont hors de la portée du SIEP. Certains titulaires de permis d'études peuvent ne pas rester au Canada, alors que certains peuvent rester au Canada sans s'inscrire dans un établissement d'enseignement et exercer d'autres activités.

1. Les titulaires de permis d'études recevant un enseignement de niveau primaire ou secondaire et les titulaires de permis d'études dont les renseignements sur le niveau d'études sont manquants sont exclus de l'analyse. Si une personne est titulaire de plusieurs permis d'études au cours d'une année civile, elle n'est comptée qu'une seule fois, et le permis d'études délivré en dernier est utilisé pour consigner les caractéristiques (p. ex. le niveau d'études).
2. La catégorie « Autre » comprend : les études universitaires (autres études), les autres études, les cours d'anglais langue seconde ou de français langue seconde (ALS ou FLS), les cours d'ALS ou de FLS et les études collégiales, les cours d'ALS ou de FLS et les études universitaires, et les programmes de formation professionnelle au Québec.
3. Les titulaires de permis d'études ayant reçu un permis d'études en 2019 et étant arrivés au cours de l'année scolaire 2020-2021 ont été inclus dans les titulaires de permis d'études inscrits. Moins de 0,1 % des titulaires de permis d'études se sont inscrits à un programme d'apprentissage sans s'inscrire dans un établissement d'enseignement postsecondaire financé par l'État.
4. Lorsque les renseignements nécessaires au couplage de données entre la BDIM et le SIEP ne sont pas disponibles, les titulaires de permis d'études figurant dans la BDIM peuvent ne pas être couplés au SIEP même s'ils figurent dans le SIEP.
5. Pour le SIEP, on a commencé à recueillir des renseignements sur les inscriptions aux études postsecondaires à l'échelle du pays pour l'année scolaire 2009-2010. La collecte de ces renseignements a commencé plus tôt en Alberta (2004-2005), dans les provinces de l'Atlantique (2005-2006) et en Colombie-Britannique (2008-2009).

Graphique 1

Nombre et pourcentage de titulaires de permis d'études en 2019 en fonction de leur inscription dans un établissement d'enseignement postsecondaire financé par l'État



Notes : Les pourcentages contenus dans ce graphique sont les pourcentages de titulaires de permis d'études en fonction de leur inscription dans un établissement d'enseignement postsecondaire financé par l'État pour chaque niveau d'études. Le fait de ne pas être inscrit dans un établissement d'enseignement postsecondaire financé par l'État indique que les titulaires de permis d'études ne s'étaient pas inscrits dans un établissement d'enseignement postsecondaire financé par l'État depuis au moins 2009.

Sources : Statistique Canada, Base de données longitudinales sur l'immigration et Système d'information sur les étudiants postsecondaires.

En 2019, environ 717 300 personnes étaient titulaires de permis d'études postsecondaires (graphique 1). Parmi les titulaires de permis d'études postsecondaires, 24 % ne figuraient pas dans le SIEP, et 76 % y figuraient. Parmi les titulaires de permis d'études postsecondaires non universitaires, 30 % ne figuraient pas dans le SIEP. Le pourcentage de titulaires ne figurant pas dans le SIEP était inférieur aux niveaux du baccalauréat, de la maîtrise et du doctorat (12 % dans tous les cas).

Parmi les titulaires de permis d'études postsecondaires ne figurant pas dans le SIEP, 54 % figuraient dans d'autres données administratives en 2019, ce qui indique qu'ils participaient probablement à d'autres activités d'études ou de travail au cours de l'année (tableau 1). Par exemple, parmi les titulaires de permis d'études postsecondaires non universitaires, 48 % détenaient un permis de travail en plus d'un permis d'études, 35 % avaient un revenu provenant d'un emploi rémunéré et recevaient des feuillets T4 de leurs employeurs, et 33 % avaient produit une déclaration de revenus des particuliers (formulaire T1). Certaines de ces activités se chevauchaient. Le pourcentage de titulaires de permis d'études non inscrits pour qui certains autres renseignements figuraient dans les données administratives était plus élevé au niveau postsecondaire non universitaire (62 %) et au niveau des cycles supérieurs (63 %) qu'aux niveaux du baccalauréat ou des autres études (42 %).

Tableau 1
Caractéristiques des titulaires de permis d'études postsecondaires en fonction de leur inscription dans un établissement d'enseignement postsecondaire financé par l'État et niveau d'études prévu sur leur permis d'études, 2019

	Titulaires non inscrits					Titulaires inscrits				
	Total	Études postsecondaires non universitaires	Études universitaires, baccalauréat	Études universitaires, maîtrise ou doctorat	Autre	Total	Études postsecondaires non universitaires	Études universitaires, baccalauréat	Études universitaires, maîtrise ou doctorat	Autre
Nombre de titulaires de permis d'études	173 390	94 000	24 040	12 460	42 900	543 910	222 600	176 880	88 740	55 690
Pourcentage trouvé dans d'autres données administratives en 2019, a + b + c	54,5	62,4	41,9	62,5	41,9	74,1	85,3	58,8	82,9	63,8
Ont eu d'autres permis de résidence temporaire, a	37,3	47,9	17,1	22,9	29,7	35,0	49,9	21,3	29,4	26,2
Ont eu un permis de travail	37,1	47,8	16,6	22,7	29,4	34,9	49,8	21,1	29,2	28,1
Ont eu un emploi rémunéré, b	32,8	35,4	29,1	45,2	25,6	56,7	69,5	39,6	64,0	48,4
Ont produit une déclaration de revenus des particuliers (formulaire T1), c	32,5	32,6	28,3	51,4	29,1	60,6	70,3	44,4	72,6	54,3
Pourcentage de titulaires inscrits dans un établissement d'enseignement postsecondaire en 2019, d + e	22,0	23,1	18,5	36,9	17,0	93,9	94,1	93,9	97,0	88,2
Inscrits dans un établissement d'enseignement postsecondaire financé par l'État en 2018-2019 ou en 2019-2020, d	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	92,6	92,4	93,2	96,4	85,9
Ont déclaré une inscription dans un établissement d'enseignement dans leur déclaration de revenus T1, e	22,0	23,1	18,5	36,9	17,0	48,9	55,3	37,3	59,8	42,6
Renseignements sociodémographiques										
Groupe d'âge										
24 ans ou moins	69,0	72,3	89,7	32,3	60,7	73,2	71,4	92,9	39,1	72,5
25 à 34 ans	24,3	22,8	8,9	54,1	27,4	22,6	23,7	6,6	51,9	22,4
35 ans ou plus	6,7	4,8	1,4	13,7	11,9	4,2	4,9	0,5	9,0	5,2
Genre										
Masculin	52,3	51,2	59,2	53,8	50,4	55,0	56,8	51,9	57,4	53,6
Féminin	47,7	48,8	40,9	46,2	49,6	45,1	43,3	48,1	42,6	46,4
Province de destination sur le permis										
Terre-Neuve-et-Labrador	0,2	0,1	0,5	0,5	0,1	0,9	0,2	1,2	2,2	0,5
Île-du-Prince-Édouard	0,6	0,1	1,1	0,2	1,5	0,5	0,3	1,0	0,3	0,4
Nouvelle-Écosse	1,3	0,2	4,2	1,7	2,1	3,2	0,7	5,5	3,6	5,6
Nouveau-Brunswick	0,9	0,5	2,5	1,3	0,9	1,1	0,7	1,6	1,2	0,4
Québec	16,8	14,6	14,7	19,3	22,0	13,4	5,9	15,8	30,8	8,6
Ontario	38,6	47,5	29,6	18,4	29,9	52,1	67,6	42,1	35,3	49,1
Manitoba	3,6	2,7	7,1	0,9	4,5	3,0	1,6	5,2	2,1	2,8
Saskatchewan	1,0	0,5	3,0	1,1	1,0	1,8	0,8	2,4	3,0	1,8
Alberta	4,2	3,9	4,5	5,9	4,3	5,1	4,2	5,6	7,2	3,9
Colombie-Britannique	30,6	27,2	32,1	50,3	31,5	17,9	16,5	19,0	13,9	26,3

... n'ayant pas lieu de figurer

Notes : Le fait de ne pas être inscrit dans un établissement d'enseignement postsecondaire financé par l'État indique que les titulaires de permis d'études ne se sont pas inscrits dans un établissement d'enseignement postsecondaire financé par l'État depuis au moins 2009. Pour ce qui est du secteur d'emploi, les secteurs suivants n'ont pas été présentés en raison de la petite taille des échantillons : agriculture; foresterie, pêche, mines, exploitation en carrière, et extraction de pétrole et de gaz; services publics. La catégorie « non déclaré » n'a également pas été présentée.

Sources : Statistique Canada, Base de données longitudinales sur l'immigration, Système d'information sur les étudiants postsecondaires et Fichier de données longitudinales sur la main-d'œuvre.

Tableau 1

Caractéristiques des titulaires de permis d'études postsecondaires en fonction de leur inscription dans un établissement d'enseignement postsecondaire financé par l'État et niveau d'études prévu sur leur permis d'études, 2019 (suite)

	Titulaires non inscrits					Titulaires inscrits				
	Total	Études postsecondaires universitaires	Études universitaires, baccalauréat	Études universitaires, maîtrise ou doctorat	Autre	Total	Études postsecondaires universitaires	Études universitaires, baccalauréat	Études universitaires, maîtrise ou doctorat	Autre
	pourcentage									
Pays d'origine (cinq principaux)										
Inde	47,9	66,3	28,5	36,1	22,1	34,9	58,6	9,9	22,4	40,0
Chine	9,7	4,4	20,5	12,0	14,6	22,4	8,8	40,3	19,8	23,7
France	2,5	...	3,1	2,5	...	5,0	...	6,9	9,1	...
Corée du Sud	5,3	3,5	11,6	2,6	3,4	3,7
Vietnam	1,8	1,2	3,6	3,0	3,5	8,2
États-Unis	5,1	4,0	4,5	4,7	...
Brésil	...	3,4	3,2
Iran	9,9	8,8	...
Nigeria	1,7	3,9
Japon	9,0	2,7
Total des cinq principaux pays	67,3	78,8	58,8	64,5	60,8	67,9	77,3	65,6	64,9	78,2
Autres pays	32,8	21,2	41,2	35,5	39,2	32,1	22,7	34,4	35,2	21,8
Année de délivrance du premier permis de résidence temporaire										
2019	41,6	41,9	35,7	42,6	43,7	24,4	27,7	15,6	25,4	37,5
2018	30,0	29,6	23,2	29,6	34,6	24,0	27,5	17,9	23,5	29,6
2017	16,2	18,4	12,3	15,7	13,5	20,3	24,1	16,6	19,4	18,1
2016 ou avant	12,3	10,0	28,7	12,1	8,3	31,3	20,7	49,8	31,7	14,7
Caractéristiques liées à l'emploi, seulement ceux qui ont occupé un emploi rémunéré en 2019										
Secteur d'emploi (principal emploi) aux fins de l'imposition										
Construction	2,2	2,5	1,7	1,5	2,0	1,5	1,9	1,2	0,7	1,9
Fabrication	4,1	4,0	4,0	3,3	4,8	4,1	4,3	3,8	3,9	3,9
Commerce de gros et de détail	22,0	20,1	21,8	30,9	23,3	19,7	21,0	20,3	13,6	23,4
Transport et entreposage	3,4	3,8	2,6	2,2	3,6	2,6	3,6	1,9	1,0	2,5
Finance, assurances, services immobiliers et services	1,9	1,6	2,4	2,9	1,9	3,1	2,2	5,0	3,6	2,3
Services professionnels, scientifiques et techniques	3,6	3,2	3,9	4,8	4,2	5,2	3,6	7,2	7,9	4,3
Services aux entreprises, services relatifs aux bâtis	17,1	18,7	20,1	12,0	12,8	14,8	20,3	8,8	7,0	15,3
Services d'enseignement	3,7	1,7	7,1	12,8	2,7	12,5	2,3	14,2	42,8	3,1
Soins de santé et assistance sociale	3,4	3,6	2,3	3,0	3,6	2,9	3,4	2,8	2,0	2,9
Information, culture et loisirs	2,1	1,9	2,5	2,0	2,6	2,4	2,0	3,7	2,3	2,1
Services d'hébergement et de restauration	31,2	34,0	26,0	19,0	32,4	26,1	31,2	24,8	10,6	32,9
Autres services (sauf les administrations publiques)	3,1	2,8	3,0	3,8	3,7	2,2	2,3	2,3	1,5	3,2
Administrations publiques	0,4	0,2	0,5	0,6	0,5	1,0	0,6	1,7	1,7	0,5
	en dollars									
Revenu médian pour tous les emplois	9 300	9 800	7 400	10 000	9 000	10 700	12 300	7 900	9 700	11 300
... n'ayant pas lieu de figurer										

Notes : Le fait de ne pas être inscrit dans un établissement d'enseignement postsecondaire financé par l'État indique que les titulaires de permis d'études ne se sont pas inscrits dans un établissement d'enseignement postsecondaire financé par l'État depuis au moins 2009. Pour ce qui est du secteur d'emploi, les secteurs suivants n'ont pas été présentés en raison de la petite taille des échantillons : agriculture; foresterie, pêche, mines, exploitation en carrière, et extraction de pétrole et de gaz; services publics. La catégorie « non déclaré » n'a également pas été présentée.

Sources : Statistique Canada, Base de données longitudinales sur l'immigration, Système d'information sur les étudiants postsecondaires et Fichier de données longitudinales sur la main-d'œuvre.

Parmi les titulaires de permis d'études ne figurant pas dans le SIEP, 22 % ont déclaré être inscrit dans un établissement d'enseignement dans leur déclaration de revenus de 2019. Puisque les taux de production de déclarations de revenus chez les étudiants étrangers sont faibles (61 % chez ceux figurant dans le SIEP, tableau 1), il est probable que ce chiffre soit la limite inférieure du pourcentage de titulaires de permis d'études inscrits dans un établissement d'enseignement postsecondaire privé. L'addition de ce pourcentage au pourcentage de titulaires de permis d'études inscrits figurant dans le SIEP donne à penser qu'au moins 81 % (= 76 % + 24 % * 22 %) des titulaires de permis d'études en 2019 s'étaient inscrits dans un établissement d'enseignement postsecondaire canadien.

Une proportion relativement plus élevée de titulaires de permis d'études qui ne s'étaient pas inscrits à un programme d'études postsecondaires financé par l'État avaient l'intention d'étudier en Colombie-Britannique et venaient de l'Inde

On a trouvé certaines différences dans les renseignements sociodémographiques entre les titulaires de permis d'études inscrits et non inscrits (tableau 1). Une proportion démesurément élevée (31 %) de titulaires de permis d'études non inscrits avaient l'intention d'étudier en Colombie-Britannique, par rapport

aux titulaires de permis d'études inscrits (18 %). À titre de comparaison, 39 % des titulaires de permis d'études non inscrits avaient l'intention d'étudier en Ontario, par rapport à 52 % des titulaires de permis d'études inscrits. L'écart le plus important a été observé chez les titulaires de permis d'études postsecondaires non universitaires (47 % par rapport à 68 %).

Une proportion relativement élevée de titulaires de permis d'études non inscrits qui avaient l'intention de s'inscrire à un programme d'études postsecondaires non universitaires ou à un programme menant à un diplôme universitaire venaient de l'Inde. Les ressortissants indiens représentaient 66 % des titulaires de permis d'études non inscrits pour les programmes postsecondaires non universitaires et 28 % des titulaires de permis d'études non inscrits pour le niveau du baccalauréat. Les pourcentages correspondants de ressortissants indiens parmi les titulaires de permis d'études inscrits étaient de 59 % au niveau postsecondaire non universitaire et de 10 % au niveau du baccalauréat.

La plupart des titulaires de permis d'études non inscrits étaient de nouveaux arrivants. Plus de 70 % étaient arrivés au Canada au cours des deux années précédentes, et 42 % étaient titulaires d'un permis pour la première fois en 2019.

Parmi les titulaires de permis d'études qui avaient l'intention de s'inscrire à un programme d'études postsecondaires non universitaires ou à un autre programme et qui avaient un emploi rémunéré en 2019, le fait de figurer ou non dans le SIEP ne faisait aucune différence dans leur répartition selon le secteur. Environ 72 % travaillaient dans trois secteurs : services d'hébergement et de restauration; commerce de gros et de détail; services aux entreprises, services relatifs aux bâtiments et autres services de soutien (principalement les services d'emploi temporaire).

Cependant, aux niveaux d'études menant à un diplôme universitaire, la répartition selon le secteur était considérablement différente entre les titulaires de permis d'études inscrits et non inscrits. Le secteur des services d'enseignement était l'un des trois principaux secteurs chez les titulaires de permis d'études qui étudiaient aux niveaux du baccalauréat (14 %) ou des cycles supérieurs (43 %) dans un établissement d'enseignement postsecondaire financé par l'État. En revanche, les proportions correspondantes étaient de 7 % et de 13 %, respectivement, chez les titulaires de permis d'études non inscrits. Une plus grande proportion de titulaires de permis d'études non inscrits au niveau du baccalauréat (20 %) travaillaient dans les services aux entreprises, les services relatifs aux bâtiments et les autres services de soutien par rapport aux titulaires de permis d'études inscrits (9 %). Au niveau des cycles supérieurs, le commerce de gros et de détail (31 %) était le principal secteur dans lequel travaillaient les titulaires de permis d'études non inscrits, mais la proportion correspondante était de 14 % chez les titulaires de permis d'études inscrits.

Les titulaires de permis d'études inscrits et non inscrits avaient un revenu annuel médian similaire aux niveaux du baccalauréat et des cycles supérieurs. Cependant, parmi les titulaires de permis d'études postsecondaires non universitaires, les titulaires de permis d'études non inscrits avaient un revenu annuel médian inférieur à celui des titulaires de permis d'études inscrits.

Conclusion

Le présent article fournit des renseignements sur les activités des titulaires de permis d'études postsecondaires qui n'étaient pas inscrits dans un établissement d'enseignement postsecondaire financé par l'État. L'analyse laisse entendre qu'en 2019, au moins 54 % de ces titulaires de permis d'études étaient restés au Canada; certains (au moins 22 %) étudiaient dans un établissement d'enseignement, peut-être dans des collèges privés, et d'autres travaillaient en ayant ou non un permis de travail. Une proportion relativement plus grande des titulaires de permis d'études postsecondaires non inscrits avait l'intention d'étudier en Colombie-Britannique, venaient de l'Inde et étaient titulaires d'un permis pour la

première fois. Lorsqu'ils travaillaient, une proportion relativement plus grande avait trouvé un travail dans des secteurs peu rémunérés, y compris le commerce de gros et de détail, et les services d'hébergement et de restauration.

Néanmoins, il est important de noter que l'ensemble de données actuel ne fournit pas d'estimation précise en ce qui concerne les inscriptions d'étudiants étrangers dans les établissements d'enseignement postsecondaire privés. Des renseignements plus exhaustifs sur les inscriptions dans les établissements d'enseignement postsecondaire privés pourraient être obtenus à partir de données administratives sur les certificats pour frais de scolarité et d'inscription une fois qu'ils seront accessibles aux fins d'analyse.

Auteurs

Youjin Choi et Feng Hou travaillent au sein de la Division de l'analyse sociale et de la modélisation de la Direction des études analytiques et de la modélisation à Statistique Canada.

Remerciements

Les auteurs remercient Marc Frenette, Yuqian Lu et Aimé Ntwari pour leurs commentaires et leurs avis utiles.

Bibliographie

Choi, Y. et Hou, F. (2023). Comparaison des tendances en matière d'inscription aux études postsecondaires entre les étudiants canadiens et étrangers selon le domaine d'études. *Rapports économiques et sociaux*, 3(9), 1-30. Produit n° 36-28-0001 au catalogue de Statistique Canada. <https://doi.org/10.25318/36280001202300900003-fra>

Frenette, M., Lu, Y. et Chan, W. (2019). L'expérience d'études postsecondaires et les premiers résultats sur le marché du travail des titulaires de permis d'études internationaux (Direction des études analytiques : documents de recherche, n° 431). Produit n° 11F0019M au catalogue de Statistique Canada. <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/11f0019m/11f0019m2019019-fra.htm>